

### NUCLÉAIRE : QUI PAIERA LES PASTILLES D'IODE ?

Les exploitants de centrales nucléaires ne veulent plus payer les pastilles d'iode pour la population. Récemment, le Tribunal fédéral a accepté un recours des exploitants qui arguaient qu'il n'existe aucune base légale pour les obliger à prendre les coûts à leur charge.

Une ordonnance, révisée après la catastrophe de Fukushima, prévoit que depuis 2014, les exploitants paient la totalité des coûts de la distribution des comprimés à la population vivant dans un rayon de 50 kilomètres autour des centrales. Ces comprimés doivent éviter que l'iode radioactif absorbé s'accumule dans la thyroïde.

Auparavant, les coûts pris en charge par les exploitants étaient limités à un rayon de 20 kilomètres. Pour le reste du territoire, les tablettes étaient stockées de manière décentralisée.

Le Tribunal fédéral a estimé, début novembre 2018, que le report des coûts devrait être défini dans une loi précisant le cercle des bénéficiaires et les bases de calcul. Par conséquent, la loi sur la radioprotection ou celle sur l'énergie nucléaire devraient être modifiées afin d'étendre l'obligation de la prise en charge de la distribution des pastilles d'iode par les exploitants.

Il faut rappeler que le 24 octobre 2012, le Parlement jurassien acceptait la motion 1035 intitulée « Pastilles d'iode pour les Jurassien-ne-s ». Elle demandait que le Gouvernement, avec l'aide de la Confédération, mette en place un programme de distribution de pastilles d'iode à toute la population ainsi qu'une information sur les mesures à prendre en cas d'accident nucléaire.

Le canton du Jura se situant environ à 50km de Mühleberg, 70 de Beznau (la plus vieille centrale du monde) et à 60 de Fessenheim nous remercions le Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

1. Le Gouvernement estime-t-il également qu'il est indispensable que la population du canton bénéficie de comprimés d'iode stockés à domicile et dans les lieux publics étant donné qu'ils doivent être pris dans les deux heures avant le passage du nuage radioactif ?
2. S'engagera-t-il pour que les Jurassiennes et les Jurassiens continuent de bénéficier de la distribution des pastilles d'iode par les exploitants des centrales ?
3. Si oui, comment ?

Delémont, le 19.12.2018

Erica Hennequin

Groupe VERTS et CS-POP

The block contains several handwritten signatures in blue ink. On the left, there are three distinct signatures. In the center, there is a signature that appears to be 'G. Hennequin'. To the right, there is a signature that looks like 'Erica Hennequin' and another one below it. The signatures are written over the printed text of the group name.